

OFFRE D'EMPLOI

POSTE : INSPECTEUR RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX – (3^E AFFICHAGE)

La MRC de La Matapédia est située à l'extrémité Est du Bas-Saint-Laurent et constitue un point d'ancrage avec la péninsule gaspésienne. Elle a su, au fil de son histoire, se forger une identité propre que l'on peut lire à travers ses paysages uniques, un patrimoine authentique et une culture en symbiose avec la nature.

La MRC de La Matapédia se distingue par son équipe de travail multidisciplinaire qui offre des services diversifiés aux 18 municipalités qui la composent. Dans le but de compléter son équipe d'inspecteurs municipaux, la MRC requiert les services d'une personne pour combler un poste d'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme.

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité du directeur du Service de l'aménagement et de l'urbanisme, le titulaire du poste est responsable de l'application des règlements d'urbanisme municipaux. Des tâches variées amènent l'inspecteur à réaliser des inspections sur le territoire et à rencontrer des citoyens pour échanger sur les possibilités de réaliser leur projet. Les dimensions humaine et environnementale sont partagées par son équipe de travail, sur qui il peut compter pour un soutien technique et professionnel.

Principales responsabilités

- Émettre les permis de construction et certificats d'autorisation en conformité avec les règlements d'urbanisme ;
- Répondre aux demandes de renseignements concernant les normes, lois et règlements d'urbanisme ;
- Répondre aux plaintes des citoyens ;
- Émettre des avis et des constats d'infraction et en assurer le suivi ;
- Rencontrer les conseils municipaux, officiers municipaux et comités consultatifs d'urbanisme ;
- Effectuer des inspections sur le territoire afin de valider la conformité des interventions ;
- Représenter les municipalités ou la MRC devant les tribunaux et à la Régie du logement ;

Formation, expérience et exigences préalables

- Détenir un diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire et urbanisme ou un diplôme d'officier municipal en bâtiment et en environnement ;
- Détenir une formation complémentaire relative aux politiques et règlements nationaux suivants :
 - Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection ;
 - Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées ;
 - Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Posséder deux années d'expérience à un poste d'inspecteur municipal ;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide ;
- Être disposé à des déplacements fréquents sur le territoire de la MRC.

Aptitudes recherchées

- Attitude et tenue professionnelle ;
- Facilité à travailler en équipe ;
- Capacité d'entrer en contact et à communiquer avec la clientèle ;
- Habileté à gérer des situations conflictuelles ;
- Rigueur dans les tâches à accomplir.

Conditions d'emploi

- Durée du poste : permanent et à temps plein à raison de 35 heures par semaine ;
- Conditions de travail selon la politique de relation de travail en vigueur à la MRC de La Matapédia ;
- Échelle de rémunération 2017 se situant entre 42 670\$ et 59 413\$.
- Gamme d'avantages sociaux compétitifs.

Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent déposer leur *curriculum vitae* au plus tard vendredi le 10 février 2017 à 16h00 au secrétariat de la MRC de La Matapédia aux coordonnées suivantes :

MRC de La Matapédia
Concours « Inspecteur municipal »
123, rue Desbiens, bureau 501
Amqui, (Québec) G5J 3P9
administration@mrcmatapedia.qc.ca